

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

- Université Blaise Pascal – UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement cohabilité : /

Le master *Scolarisation et besoins éducatifs particuliers (S&BEP)* de l'Université Blaise Pascal est proposé par l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Clermont-Auvergne sur le site de Chamalières. Il s'adresse à des professionnels de l'enseignement (enseignants, formateurs, personnels de l'école) et du secteur médico-social (soin, travail social), exerçant dans l'école ou dans des structures partenaires, mais aussi à toute personne souhaitant acquérir des savoirs scientifiques et des compétences dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Les objectifs scientifiques et professionnels visent conjointement à construire une « école inclusive », en conformité avec la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Le master *S&BEP* poursuit dans ce sens des objectifs pédagogiques d'acquisition de compétences permettant aux diplômés d'analyser l'action de l'école et du secteur médico-éducatif à l'égard des élèves à besoins particuliers. Il est organisé autour de deux spécialités : la première, *Enseigner aux élèves à besoins éducatifs particuliers*, vise des enseignants, des conseillers pédagogiques, des personnels d'encadrement ; la seconde, *Accompagner la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers*, vise plutôt des éducateurs spécialisés et des professionnels de la santé paramédicale et médicale. Les deux spécialités sont toutefois regroupées, en première année (M1), non seulement entre elles au sein du master *S&BEP* mais aussi avec un autre master de l'ESPE (*Formation de formateurs dans l'espace francophone*). En deuxième année (M2), les enseignements des deux spécialités sont entièrement mutualisés et comportent, pour moitié, des modalités d'enseignement à distance. Si les enseignements ne sont pas détaillés, pour le M1, ceux du M2 sont détaillés pour la partie « présentielle », soit 275 heures réparties en bloc de 25 heures. La place des stages est relativement congrue : 25 heures en M1 et 100 heures en M2.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Scolarisation et besoins éducatifs particuliers* de l'ESPE Clermont-Auvergne (site de Chamalières) est déposé dans le domaine principal « Sciences de l'éducation ». Il bénéficie d'un positionnement intéressant sur une thématique originale, avec un partenariat entre des Enseignants-Chercheurs (EC) de l'ESPE, de l'Unité de formation et de recherche (UFR) de psychologie et des professionnels du secteur. La place de la recherche dans ce master reste toutefois à consolider, sur une thématique prometteuse mais encore émergente ; la dimension professionnelle reste elle aussi à confirmer (en termes d'employabilité des diplômés, de « métiers-cibles » encore inexistantes, sur le marché du travail) ; des contenus plus techniques manquent, qui pourraient cependant permettre d'accentuer la dimension de professionnalisation du diplôme.

Son environnement international semble prometteur, renforcé qui plus est par la place importante de la formation ouverte à distance (FOAD), qui permet un recrutement et une organisation de la formation dans des modalités d'enseignement à distance. Cependant, la pérennisation du master reste difficile à trouver, en l'absence des partenariats internationaux initialement prévus (AUF), d'une part, et d'un environnement évolutif, d'autre part.

Le master *S&BEP* vise des professionnels de l'enseignement et du secteur médico-social, tant des éducateurs (enseignants, éducateurs spécialisés, etc.) que des personnels de direction. Il est proposé dans deux spécialités, *Enseigner* et *Accompagner*, aux effectifs équilibrés en M2 (une dizaine d'étudiants dans chaque spécialité, en 2014-2015), même si les enseignements de ces deux spécialités sont totalement fondus et ne proposent pas de distinction formelle, *in fine*, en termes de spécialisation scientifique ou de débouchés professionnels.

Mutualisé en M1 avec un autre master de l'ESPE (master *Formation de Formateurs*) et pour partie, dans certains enseignements, avec des masters des métiers de l'enseignement (masters « MEEF »), il n'apparaît que très peu progressif et donc sans distinction dans ses deux spécialités à l'issue du master 2. Ceci peut s'expliquer en partie par de très faibles effectifs en M1, qui a ouvert en 2012 (moins de 10 étudiants), alors que les effectifs de M2, qui a ouvert en 2011, atteignent une quinzaine d'étudiants sur les deux dernières promotions (2014 et 2015). Ceci peut s'expliquer aussi, en partie, par l'inexistence de « métiers spécifiques », en termes de débouchés, la formation étant relativement innovante.

Ceci peut s'expliquer enfin par une originalité scientifique, dans le domaine des sciences de l'éducation, où cette spécialisation est encore récente et relativement rare, d'une part, et où les ressources en termes de recherches, à l'ESPE Clermont-Auvergne, concernent un nombre restreint d'Enseignants-Chercheurs (trois personnes impliquées dans le master).

Le M1 semble donc particulièrement fragile et des mutualisations plus fortes encore que celles déjà existantes sont d'ores et déjà envisagées ; or 7 des 11 unités d'enseignement (UE) sont déjà mutualisées avec un autre M1, et une mutualisation accrue risque de faire disparaître plus encore la spécificité du master *S&BEP*, au niveau M1.

L'on notera que la place des stages dans le master est relativement restreinte (une centaine d'heures en tout) ; ils ne sont de plus pas validés ni crédités, ce qui réduit leur intérêt. L'absence d'enseignement de langue est plus problématique encore, au regard du cadre national des formations qui prévoit une unité d'enseignement(UE) sur l'un des quatre semestres au moins du master.

Enfin, l'on déplore l'absence d'informations sur le suivi des diplômés (portefeuilles de compétences notamment) et de supplément au diplôme (non-joint au dossier d'autoévaluation).

Points forts :

- Un positionnement intéressant sur une thématique originale (handicap et inclusion) qui semble émergente, tant sur le plan de la recherche que sur les débouchés professionnels envisagés, mais prometteuse du point de vue du contexte social et législatif notamment (société inclusive, école inclusive, loi de 2005 sur le handicap, etc.).
- Une place importante accordée à la formation ouverte à distance (FOAD).
- Présence d'un conseil de perfectionnement.

Points faibles :

- Place de la recherche et dimension professionnelle à consolider.
- Place des stages trop restreinte.
- Absence d'enseignement de langue vivante.
- Absence d'informations sur le suivi des diplômés.
- Manque d'informations (dans le dossier) concernant les contenus détaillés des UE (titres, cours, contenus).
- Des effectifs faibles, malgré l'annonce d'une augmentation des candidatures pour 2015, qui peuvent s'expliquer par la jeunesse du dispositif (ouverture en 2011 pour le M2, 2012 pour le M1).

Recommandations :

Le master *S&BEP* est récent et semble peiner à trouver son public ; le recrutement en M1 est problématique ; les difficultés liées au financement au titre de la formation continue (FC) et à la disponibilité des publics en emploi, accédant difficilement à la reprise d'études, sont renforcées par un positionnement du niveau M2 encore incertain, en terme de reconnaissance et/ou de nécessité, dans le paysage professionnel.

Le master présente toutefois plusieurs originalités dans ses objectifs, son positionnement national et international qui permet de viser un recrutement géographiquement étendu, et dans son organisation, largement à distance. Le dispositif de FOAD devrait permettre de trouver à terme un public plus large, même si le partenariat international initialement prévu ne se concrétise pas. Un effort de réorientation et/ou de différenciation, vers un public de formation initiale et/ou vers un public déjà en emploi, ainsi qu'une mise en ligne plus importante encore des cours pourrait probablement permettre d'élargir le recrutement, au niveau national voire international.

Les contenus des UE mériteraient d'être plus lisibles : pour le M1, les UE sont peu détaillées dans le dossier et déjà mutualisées pour la majorité ; pour le M2, les deux parcours affichés (*enseignement* et *accompagnement*) sont totalement mutualisés et les UE ne sont pas détaillées. Une meilleure visibilité des contenus de formation et des débouchés possibles, en termes d'emploi et de professionnalisation, pourrait renforcer l'attractivité du master *S&BEP*.

La place de l'international et la place des stages sont à réétudier ; il apparaît notamment impératif de mettre en place un enseignement d'au moins une langue vivante.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Ancré en Sciences de l'éducation, le master <i>Scolarisation et besoins éducatifs particuliers (S&BEP)</i> se veut pluridisciplinaire. Les enjeux, les objectifs et les compétences visées sont bien identifiés et en adéquation avec la formation annoncée, visant à former des experts de l'inclusion scolaire.</p> <p>Il comporte deux spécialités : <i>Enseigner</i> (concernant des enseignants et des formateurs) et <i>Accompagner</i> (visant des fonctions de direction), mais les deux sont totalement fondues dans des enseignements communs, pour le M2. Le M1 est mutualisé, de plus, pour 7 UE sur 11 avec un autre M1 de l'ESPE (<i>Formation de formateurs</i>) (au total, avec de faibles effectifs).</p> <p>Le master <i>S&BEP</i> s'adresse à des publics de formation initiale (FI) (30 à 40 % des étudiants), dont les étudiants de MEEF « reçus collés » désirant se spécialiser sur les questions de difficultés scolaires. Il vise aussi et surtout des publics de formation continue (FC), comme des professionnels en activité (spécialisation « handicap et difficultés scolaires »).</p> <p>En revanche, la pertinence d'une entrée par l'activité des professionnels et non par les difficultés des élèves n'est ni démontrée ni justifiée dans le dossier.</p> <p>Si les compétences visées sont bien détaillées, y compris les compétences spécifiques aux deux parcours, on ne voit pas, par contre, de progressivité entre M1 et M2, ni de spécificité de chacun des deux parcours du M2.</p> <p>La place congrue des stages (25 heures en M1 et 100 heures en M2) ne favorise pas non plus de spécialisation progressive.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation proposée présente plusieurs originalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans ses contenus, qui visent une école inclusive (un concept datant d'une dizaine d'année) ; - dans son positionnement national et international, qui vise la formation de professionnels distincts appartenant toutefois à une même sphère ; - dans son organisation largement à distance (seulement six semaines en présentiel, le reste étant à distance) qui lui confère une attractivité certaine pour les publics distants ou les professionnels en activité. <p>La place du master dans l'offre de formation de l'ESPE est bien détaillée.</p> <p>De même, sa place dans l'environnement national et international est identifiée, y compris en terme de différenciation par rapport à l'offre existant sur le reste du territoire.</p> <p>Les partenariats scientifiques et professionnels sont mentionnés (dont FGPEP, Trisomie France).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les enseignements sont assurés à 50 % par des enseignants-chercheurs (EC) de l'ESPE et de l'UFR de Psychologie, et à 50 % par des professionnels (de l'ESPE - PE, PRAG - et hors ESPE). L'équipe pédagogique est donc variée et équilibrée, mais aucune preuve concrète n'est donnée sur le haut niveau des experts, ni sur leur expérience.</p> <p>La commission pédagogique (directeur adjoint de l'ESPE, EC responsables d'UE, personnel administratif) associe elle aussi EC et professionnels, même si la fonction et les statuts de cette commission ne sont pas précisés.</p> <p>Les enseignements dispensés et les responsabilités sont identifiés.</p> <p>La commission comporte, pour les enseignants (408 heures en tout) : 5 maîtres de conférences (MCF) de l'ESPE (quatre en 70^{ème} section (sciences de l'éducation) et 1 en 19^{ème} (sociologie, démographie)) ; 1 professeur des universités et 3 MCF de l'UFR de psychologie (16^{ème} section : psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale) ; 6 professeurs des écoles, professeurs du secondaire et agrégés et 1 docteur (70^{ème} section) complètent l'équipe, côté ESPE. Elle comporte, pour les professionnels venant de l'extérieur (111 heures en tout) 11 personnes mobilisées (IEN, spécialistes du handicap, etc.). Les enseignements représentent donc 519 heures de cours pour 651 heures. maquettées.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le master est ouvert depuis 2011 en M2 et 2012 en M1. Sur les trois dernières années, les effectifs de M1 sont de 4 à 8 étudiants, dont la moitié passe en M2 ; les M2 sont de 9 à 15 ; entre 1 et 7 étudiants réussissent leur diplôme dans l'année et de 5 à 8 se réinscrivent une année supplémentaire pour passer leur mémoire. L'inscription de certaines personnes, notamment des étudiants salariés, court sur plusieurs années, ce qui explique au bout de quatre ans le très faible taux de réussite (une dizaine dans chacune des deux années, soit une moyenne de 2,5 par an et par niveau). Ainsi, les résultats d'une enquête par questionnaire sur les quatre années 2011-2015 ont permis de recueillir 31 réponses sur 40 étudiants : sur les 8 qui ont terminé leur cursus, 7 sont en emploi, 1 en congé parental. Parmi ces 8, 4 n'ont pas valorisé leur diplôme pour le moment.</p> <p>Les résultats, en termes de recrutement comme de réussite, sont donc faibles : en moyenne et par an : 6 inscrits en M1 ; 3 M1 admis en M2 ; 11 inscrits en M2 (hors redoublants) et moins de 4 diplômés de M2 par an (toujours en moyenne). Ces chiffres peuvent s'expliquer en partie par la jeunesse de la formation (trois promotions pour le M1, 4 pour le M2) et l'aspect innovant de la formation (en termes de recherche comme de débouchés) évoqué dans le dossier.</p>
-------------------------------	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à l'équipe d'accueil ACTé (Activité, Connaissance, Transmission, éducation) situe le master S&BEP en Sciences de l'Education, bien que l'ancrage soit interdisciplinaire ; différents partenariats d'équipes de recherche sont mentionnés (LAPSCO, Grhapes, Cerse ...) à côté de partenariats avec des professionnels (Trisomie France, FGPEP).</p> <p>La place de la recherche dans la formation est relativement faible. Les EC sont très présents dans le master, mais un petit nombre d'entre eux travaille sur les problématiques spécifiques de la formation (trois en particulier) ; une équipe de recherche dans le champ reste à construire (un « champ de recherche en pleine expansion », selon le dossier), qui empêche pour l'instant l'encadrement de doctorants sur les thématiques de l'inclusion et du handicap.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une majorité d'étudiants admis dans le master sont des professionnels déjà en activité, qui cherchent à la fois un niveau de M2 et/ou une spécialisation sur la thématique du handicap et de l'inclusion. La formation vise à associer recherche et professionnalisation.</p> <p>Deux UE sont confiées à des professionnels du secteur (associations d'employeurs). Cependant, il n'existe pas encore de métier spécifique, sur le marché de l'emploi, répondant aux problématiques abordées dans le master (même s'il s'agit, selon le dossier, d'un « secteur en plein développement » et que le contexte législatif soit favorable à l'essor de ces métiers).</p> <p>Les partenariats avec des associations nationales sont un atout. Cependant, l'organisation de la formation (comptant seulement six semaines en présentiel, donc encadrées par des professionnels liés à la formation) et l'absence d'un métier cible visé par la formation ne favorisent ni en amont un encadrement par les experts de la formation, ni en aval l'employabilité des diplômés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages dans la formation est relativement faible : 25 heures en M1 et 100 heures en M2 et ceux-ci ne sont de surcroît ni évalués, ni crédités.</p> <p>Au-delà du fait que les étudiants bénéficient du carnet d'adresses de l'équipe pédagogique, les difficultés de terrain (notamment pour les étudiants salariés) n'expliquent pas totalement l'absence de rémunération, le suivi peu formalisé, voire la crainte de stages plus « exigeants ».</p> <p>Un « projet tuteuré » est intégré en M1 et en M2.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>Le projet d'un consortium international, à la base du projet initial de la formation, ne s'est pas concrétisé (partenariat avec l'AUF, notamment).</p> <p>La place de la FOAD, de ce fait, a été différée et le parcours reste de six semaines en présentiel. Sur les quatre années d'existence du M2, le recrutement d'étudiants étrangers est ainsi resté faible, en l'absence de soutien de l'AUF. Les contacts internationaux et les collaborations scientifiques avec des acteurs de premier plan (Québec, Genève) représentent toutefois un atout.</p> <p>La place de l'enseignement des langues ou d'intervenants enseignants en langue étrangère n'est pas mentionnée (ce qui laisse imaginer une absence totale de cours de langue vivante dans le cursus). Le dossier, en l'état, ne permet pas d'identifier de cours de langue vivante, ce qui pose un problème majeur au regard de l'enseignement obligatoire dans ce domaine.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le master <i>S&BEP</i> est mutualisé, en M1, avec le master <i>Formation de formateurs</i>.</p> <p>Les UE des deux parcours du master <i>S&BEP</i> sont totalement mutualisées en M2.</p> <p>Le recrutement est à 75 % en FC et les inscriptions en M1 sont limitées, notamment pour les étudiants de FI « sans projet professionnel qualifiant ».</p> <p>Par ailleurs, le master peut faire suite à un DU « société inclusive », créé en 2014, et à d'autres formations certifiantes (CAPA-SH).</p> <p>La procédure de recrutement prévoit une sélection sur dossier et un entretien.</p> <p>L'accompagnement de chaque étudiant, dans le cadre de la formation continue, est personnalisé.</p> <p>Les outils d'aide à la réussite s'appuient sur des cours de méthodologie du travail universitaire (MTU) et des cours optionnels (traitement de texte, outil de gestion documentaire, etc.).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>On observe une forte proportion d'enseignements à distance (50 % pour le M2) avec usage de mise en ligne de ressources, documents collaboratifs, wiki, etc., ce qui permet un recrutement au niveau national. Des investissements récents devraient permettre de développer des pratiques et ressources innovantes, bien qu'il existe un risque de maîtrise inégale des outils numériques par les étudiants (et potentiellement par les enseignants ou intervenants).</p> <p>L'alternance présence / distance n'est pas précisée, en dehors de la mention de « présentiels filés » (dont on peut imaginer qu'il s'agit des six semaines de présentiel).</p> <p>La formation a été pensée, dès le départ, comme une formation hybride avec la possibilité de mise à distance totale, dans le cadre d'une convention avec l'AUF et d'un Consortium international qui n'ont pas abouti. La formation est donc proposée actuellement en FOAD, sans que l'on voie exactement son déroulement concret entre périodes de regroupement, travail à distance, etc.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fait par le biais d'examens terminaux (plutôt en M1) et/ou en contrôle continu (surtout en M2), portant parfois sur des travaux collectifs. Deux sessions sont organisées pour chaque semestre ; chaque semestre correspond à 30 crédits européens ou ECTS (60 par année).</p> <p>Le tableau des UE (sans leur intitulé) indique que ces UE sont « découpées » par blocs de 5 ECTS avec leur équivalence en temps de travail étudiant (1 ECTS = 5 heures). Un « cahier de texte » présente les modalités d'évaluation par UE (sans leur intitulé).</p> <p>On ne trouve nulle part dans le dossier d'autoévaluation les contenus détaillés de ces UE (titres, cours, contenus).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le M1 se concentre plutôt sur l'acquisition de savoirs académiques de base ; il se compose de 125 heures par semestre (250 heures en tout pour le M1).</p> <p>Le M2 est plutôt pensé comme une construction progressive de compétences ; il se compose de 229 heures au S3 et 172 h au S4 (401 h en</p>

	<p>tout pour le M2).</p> <p>Chaque étudiant de M2 est accompagné d'un enseignant référent.</p> <p>Il n'est pas fait mention d'un portfolio ou d'outil d'acquisition des compétences. Le supplément au diplôme reste « à construire ».</p> <p>La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est jointe mais ne comporte qu'un ensemble de compétences et d'activités visées (comme « diriger un service ou une structure spécialisée ») et qu'une liste d'emplois potentiellement concernés (enseignants, encadrants, ...).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est assuré par l'observatoire de l'UBP (suivi à 30 mois) ; les résultats ne sont pas encore accessibles (le diplôme est récent).</p> <p>Une enquête, en parallèle, a été élaborée par l'équipe pédagogique (la collaboration avec des employeurs proches permet d'avoir un retour sur l'emploi des étudiants) ; les taux de retour et le détail de cette enquête ne sont toutefois pas mentionnés.</p> <p>Quelques éléments de l'enquête apparaissent dans le dossier (par exemple, « la formation est évaluée à 7,1 sur une échelle de 1 à 9 par [les] étudiants et anciens étudiants »).</p> <p>Si les effectifs sont faibles en M1, les taux de réussite sont faibles eux aussi (de 25 à 50 %). En M2, le nombre des inscrits est plus élevé (autour de 14-15 par an) grâce au jeu des entrées par la validation des acquis professionnels (VAP), mais le taux de réussite n'est pas meilleur et très variable d'une année à l'autre (trois en 2011-2012, un seul en 2012-2013, sept en 2013-2014).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La composition du conseil de perfectionnement est détaillée ; toutes les catégories de personnels et étudiants y sont présentes ; seuls les personnels administratifs n'y sont pas représentés.</p> <p>Les dispositions relatives à l'évaluation (questionnaires hebdomadaires, évaluations collectives, évaluations semestrielles) sont précisées et des exemples de questionnaires et de bilans sont fournis.</p> <p>Au regard des relevés de conclusion du conseil de perfectionnement, les modes d'évolution du master, sur quatre plans, sont détaillés (contenus, recrutements, dispositifs pédagogiques, terrain et formation professionnelle). Ce conseil semble donc jouer son rôle. Cependant, au regard de la jeunesse du diplôme, les procédures d'auto-évaluation restent encore à stabiliser.</p>

Observations de l'établissement



34 avenue Carnot
63000 Clermont-Ferrand cedex 1

ESPE

Intitulé de la mention du diplôme : **Master « Besoins éducatifs particuliers »**

Nous avons bien pris connaissance de l'évaluation délivrée par les experts du HCERES. Nous souhaitons remercier les experts pour leur travail, les différents éléments de ce rapport seront pris en compte et mis à profit dans l'élaboration en cours de la nouvelle offre de formation. Nous tenons à porter quelques éléments à la connaissance de la commission en retour.

- d'une part concernant l'existant :

- La présentation de l'évaluation n'a pas permis à l'évaluateur de constater la présence des savoirs scientifiques cependant présents dans le domaine et enseignés dans le master: handicap et difficulté scolaire, école inclusive, partenariat, apprentissage et handicap mental, pédagogie universelle etc. D'une manière générale, chaque UE est ancrée dans un corpus de savoir en sciences de l'éducation avec, en appui des sciences complémentaires (sociologie du handicap, sociologie de la difficulté d'apprentissage, histoire du handicap, psychologie de l'école, etc.)
- De même les contenus techniques sont bien présents avec une formation au montage de projets et parcours, à la pratique de la bientraitance, de l'accessibilité de la communication, de la mise en œuvre du partenariat.
- Si les stages ne sont pas directement crédités (conformément aux accords de Bologne), ils sont néanmoins validés et totalement intégrés à la formation dans le cadre des UE 10 (M1), UE6 et UE11 (M2), le stage et le rapport de stage étant pris en compte dans l'évaluation.
- Le suivi des diplômés est assuré à la fois en externe au master (par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) et en interne (enquête annuelle). Le manque d'information actuel est principalement lié au peu de recul dont nous disposons (premier diplôme délivré en 2012).
- L'évaluation souligne à juste titre l'absence de coopération internationale sur le master. En effet, en plus de l'absence de financements pour le développement à l'international, nous n'avons pas réussi à trouver un format compatible à la fois avec les contraintes d'un public à l'international et notre public cible, constitué de salariés français ou frontaliers. Nous avons donc donné priorité à ces derniers, en mettant en place des présentiels sous la forme de six semaines filées. Au niveau national, le master est maintenant reconnu et nous n'avons pas de problème de recrutement (nous limitons, pour maintenir la qualité de l'encadrement, les effectifs de M1 à 12 et de M2 à 25).

- d'autre part concernant les évolutions dans le futur master Sciences de l'éducation SDE

- le stage sera renforcé
- un enseignement de langues vivantes sera présent dans la nouvelle maquette selon le cadrage de l'offre de formation UCA 2017-21 (en M1 et en M2).
- l'employabilité en formation initiale sera elle aussi renforcée par un développement important des métiers de l'accompagnement ces dernières années

Clermont-Ferrand, le 17 mai 2016
Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD

